

L'actu du jour

Les paris sont ouverts

Depuis sa création, en 1976, la Française des jeux est la seule entreprise en France autorisée à proposer des jeux de loterie et des paris sportifs. Mais elle devra bientôt faire face à la concurrence.

D'ici à la fin du mois de mars 2008, la Française des Jeux ne sera plus la seule entreprise en France à proposer des jeux de loterie et des paris sportifs. Depuis deux ans, les responsables de la **Commission Européenne** demandent à la France de permettre à d'autres entreprises d'accéder au marché du jeu, notamment aux paris sur Internet. Mais l'État, propriétaire de la Française des Jeux, a tout fait pour éviter cette mesure. En effet, la loterie et les paris sportifs lui beaucoup d'argent et la concurrence fera certainement baisser ses recettes. Le gouvernement propose donc une « ouverture maîtrisée » du marché des paris en ligne : cela signifie que l'État souhaite avoir un droit de regard sur les entreprises concurrentes et sur la nature des jeux. L'objectif de cette proposition est également de limiter l'offre sur Internet afin que les joueurs ne deviennent pas « accro » aux jeux d'argent.

Commission européenne : organisme chargé de faire respecter les lois de l'Union européenne.

Tiphonie Truffaut

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)